

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00247 Numéro SIREN : 440 087 815 Nom ou dénomination : AMB DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/027259

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON**

Date : 25/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/027259**
n° de gestion : **2002B00247**
n° SIREN : **440 087 815 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AMB DISTRIBUTION
15 Route d'Heyrieux 69780 MIONS

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	44 178	42 669	1 509		1 509	
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 556 149	722 259	833 890	347 621	486 269	139.88
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 432 373	1 866 145	566 227	197 083	369 144	187.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	809 776	217 375	592 401	428 066	164 335	38.39
	Créances rattachées à des participations	1 338 298	1 338 298	0	182 575	182 575	100.00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 798		7 798		7 798	
	Autres immobilisations financières	75 482		75 482	27 404	48 078	175.44
	Total II	6 264 054	4 186 746	2 077 309	1 182 750	894 559	75.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 444 106		1 444 106	478 282	965 825	201.94
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 770		19 770	21 249	1 479	6.96
	Autres créances	28 695		28 695	93 884	65 189	69.44
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	10 521		10 521	10 181	340	3.34
	Disponibilités	404 715		404 715	260 615	144 101	55.29
	Charges constatées d'avance (3)	16 263		16 263		16 263	
	Total III	1 924 071		1 924 071	864 210	1 059 861	122.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 188 125	4 186 746	4 001 379	2 046 960	1 954 420	95.48

(1) Dont droit au bail 1 260 070
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 698 304)	698 304		698 304			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6		6			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	72 591		21 819		50 772	232.69
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	580 451				580 451	
	Report à nouveau			384 221		384 221	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	554 381		1 015 445		461 063	45.41
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 905 734		1 351 352		554 381	41.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 001 250		59 605		941 645	NS
	Concours bancaires courants			98 127		98 127	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 729		303 175		178 554	58.89
	Dettes fiscales et sociales	218 165		232 347		14 182	6.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	394 502		2 354		392 148	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 095 646		695 607		1 400 038	201.27
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 001 379		2 046 960		1 954 420	95.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 106 672 421 069

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 660 692		2 660 692	2 572 760		87 931	3.42
Production vendue de biens							
Production vendue de services	56 551		56 551	46 600		9 951	21.35
Chiffre d'affaires NET	2 717 243		2 717 243	2 619 360		97 882	3.74
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 211	74 508		56 297	75.56
Autres produits			31 842	945		30 897	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 767 296	2 694 813		72 482	2.69
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 582 558	1 510 318		72 240	4.78
Variation de stock (marchandises)			109 340	92 182		17 159	18.61
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			586 530	628 806		42 276	6.72
Impôts, taxes et versements assimilés			31 038	32 509		1 471	4.52
Salaires et traitements			497 750	469 741		28 009	5.96
Charges sociales			83 896	86 217		2 321	2.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			91 963	150 549		58 586	38.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				983		983	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			58 839	58 615		223	0.38
Total des Charges d'exploitation (II)			2 823 234	2 845 556		22 323	0.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			55 938	150 743		94 805	62.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		18		45	27	60.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		598 240			598 240	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		598 258		45	598 213	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		972		4 081	3 110	76.20
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		972		4 081	3 110	76.20
2. Résultat financier (V-VI)		597 286		4 037	601 323	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		541 348		154 780	696 128	449.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 097 940	1 097 940	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		44 000		207 146	163 146	78.76
Total VII		44 000		1 305 086	1 261 086	96.63
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		19 568		134 862	154 430	114.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		50 535			50 535	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		30 967		134 862	103 895	77.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		13 033		1 170 224	1 157 191	98.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 409 553		3 999 944	590 391	14.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 855 172		2 984 499	129 327	4.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		554 381		1 015 445	461 063	45.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 001 379.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 717 242.58 Euros et dégageant un bénéfice de 554 381.32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Transmission universelle du patrimoine des sociétés Shop 38 et Shop 84 à la société AMB Distribution le 28/11/2019, avec effet rétroactif au 01/01/2019.

Fin de la procédure de sauvegarde de ces trois sociétés le 26/06/2019, avec un plan de remboursement du passif, comptabilisé en autres dettes, sur une durée de 5 ans pour les sociétés AMB Distribution et Shop 38, et sur une durée de 4 ans pour la société Shop 84.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer les magasins et par conséquence n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes : Recours au télétravail et au chômage partiel.

Pour rappel, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation et de ce fait ne tiennent pas compte des ajustements qui pourraient résulter des conséquences de l'épidémie. Au regard des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

difficultés rencontrées, depuis le 1er janvier 2020 jusqu'à la date d'arrêté des comptes, il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de l'entreprise pour la raison suivante : Fermeture de magasins et diminution très importante du chiffre d'affaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

La société a enregistré dans son chiffre d'affaires un montant de cartes club pour 214 817 €, au niveau des ventes de marchandises. Ces cartes attribuent un avantage futur pour le consommateur.

Aucune provision n'a été constituée à cet effet.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	27 042		17 136
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	739 243		910 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564		
Installations générales agencements aménagements divers	1 364 899		1 199 557
Matériel de transport	14 819		213
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 112		53 201
TOTAL	1 431 393		1 252 971
Autres participations	2 764 554		580 000
Prêts, autres immobilisations financières	27 404		71 476
TOTAL	2 791 958		651 476
TOTAL GENERAL	4 989 637		2 832 489

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL			44 178
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		94 000	1 556 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		564	
Installations générales agencements aménagements divers		233 218	2 331 238
Matériel de transport		4 204	10 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 006	90 306
TOTAL		251 992	2 432 373
Autres participations		1 196 480	2 148 074
Prêts, autres immobilisations financières		15 600	83 280
TOTAL		1 212 080	2 231 355
TOTAL GENERAL		1 558 072	6 264 054

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	27 042	15 627		42 669
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564		564	
Installations générales agencements aménagements divers	1 172 666	770 193	174 404	1 768 455
Matériel de transport	14 819	121	4 204	10 736
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 261	54 702	14 008	86 955
TOTAL	1 234 310	825 016	193 180	1 866 145
TOTAL GENERAL	1 261 352	840 643	193 180	1 908 814

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	15 627				
Instal.générales agenc.aménag.divers	770 193				
Matériel de transport	121				
Matériel de bureau informatique mobilier	54 702				
TOTAL	825 016				
TOTAL GENERAL	840 643				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	391 622	399 637	69 000	1	722 259
Sur titres de participation	633 040		415 665		217 375
Sur autres immobilisations financières	1 520 873		182 575		1 338 298
Sur comptes clients	982		982		
TOTAL	2 546 517	399 637	668 222	1	2 277 931
TOTAL GENERAL	2 546 517	399 637	668 222	1	2 277 931
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			982		
financières			598 240		
exceptionnelles			69 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 338 298	0	1 338 298
Prêts	7 798	0	7 798
Autres immobilisations financières	75 482	0	75 482
Autres créances clients	19 770	19 770	
Personnel et comptes rattachés	2 438	2 438	
Impôts sur les bénéfices	6 348	6 348	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 574	17 574	
Débiteurs divers	2 336	2 336	
Charges constatées d'avance	16 263	16 263	
TOTAL	1 486 307	64 729	1 421 578
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 798		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 001 250	227 701	773 549	
Fournisseurs et comptes rattachés	481 729	481 729		
Personnel et comptes rattachés	94 901	94 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 428	56 428		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 880	52 880		
Autres impôts taxes et assimilés	13 956	13 956		
Autres dettes	394 502	179 077	215 425	
TOTAL	2 095 646	1 106 672	988 974	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 548			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	43 644			43 644

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	1 260 070			1 260 070	630 035
Fonds de commerce	184 446		111 633	296 079	92 223
Total	1 444 516		111 633	1 556 149	722 258

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Au vu des difficultés économique et financière du groupe, la direction a décidé de déprécier les fonds de commerce des magasins à hauteur de 50%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les titres de participation et les créances rattachées à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciées à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciés à 50%.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice (voir paragraphe "titres immobilisés" ci-dessus)

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les soldes intragroupes à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, le solde est déprécié à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, le solde est déprécié à 50%.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 128
Dettes fiscales et sociales	127 298
Total	159 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 263
Total	16 263

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

60 salariés, décomposé de la manière suivante :

- 24 salariés pour la société AMB Distribution hors sociétés absorbées
- 27 salariés pour la société Shop 38 absorbée
- 9 salariés pour la société Shop 84 absorbée

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 17 350 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes de la société AMB Distribution et des sociétés absorbées Shop 38 et Shop 84.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant des engagements n'étant pas significatif, aucune provision pour charge n'a été comptabilisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- M2M	17 706	70.00	14 290
- SHOP 73	278 277	100.00	89 741
- SHOP IDF liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP 63 liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP BF liquidation judiciaire		50.89	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

AMB DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 698.304 euros
Siège social : 15 Route d'Heyrieux
69780 MIONS

440 087 815 RCS LYON

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES
DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 4 JUIN 2020**

**DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter **LE BENEFICE comptable** de l'exercice s'élevant à la somme de **TROIS CENT SOIXANTE NEUF MILLE CENT CINQUANTE CINQ EUROS et TRENTE QUATRE CENTIMES (369.155,34 euros)** comme suit :

- Sur le compte "**Autres réserves**" **369.155,34 euros**

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

SC DEVELOPPEMENT

Rep. par la **HOLDING FM3**

Elle-même rep. par **Brice MAZZOLENI et Marie-France MAZZOLENI**



In Extenso

In Extenso Audit

Centre d'Affaires St-Ruf 1
147 avenue de Tarascon
BP 50139
84007 Avignon cedex 1
Tél : 04 90 14 36 60
Fax : 04 90 14 36 69
www.inextenso.fr

AMB DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

15 route d'Heyrieux
69780 MIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

AMB DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

15 route d'Heyrieux

69780 MIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société AMB DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMB DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des dépréciations des fonds commerciaux :

La note « Fonds commercial » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur fonds commerciaux.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Evaluation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées :

La note « Titres immobilisées » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude

ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence, le 20 mai 2020

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, elongated shape.

Pierre GOUIX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	44 178	42 669	1 509		1 509	
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 556 149	722 259	833 890	347 621	486 269	139.88
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 432 373	1 866 145	566 227	197 083	369 144	187.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	809 776	217 375	592 401	428 066	164 335	38.39
	Créances rattachées à des participations	1 338 298	1 338 298	0	182 575	182 575	100.00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 798		7 798		7 798	
	Autres immobilisations financières	75 482		75 482	27 404	48 078	175.44
	Total II	6 264 054	4 186 746	2 077 309	1 182 750	894 559	75.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 444 106		1 444 106	478 282	965 825	201.94
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 770		19 770	21 249	1 479	6.96
	Autres créances	28 695		28 695	93 884	65 188	69.44
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	10 521		10 521	10 181	340	3.34
	Disponibilités	404 715		404 715	260 615	144 101	55.29
	Charges constatées d'avance (3)	16 263		16 263		16 263	
	Total III	1 924 071		1 924 071	864 210	1 059 861	122.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 188 125	4 186 746	4 001 379	2 046 960	1 954 420	95.48

(1) Dont droit au bail 1 260 070
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	12	Exercice N-1 31/12/2018	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 698 304)	698 304		698 304			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6		6			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	72 591		21 819		50 772	232.69
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	580 451				580 451	
	Report à nouveau			384 221		384 221	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	554 381		1 015 445		461 063	45.41
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 905 734		1 351 352		554 381	41.02
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 001 250		59 605		941 645	NS
	Concours bancaires courants			98 127		98 127	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 729		303 175		178 554	58.89
	Dettes fiscales et sociales	218 165		232 347		14 182	6.10
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	394 502		2 354		392 148	NS
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 095 646		695 607		1 400 038	201.27
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 001 379		2 046 960		1 954 420	95.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 106 672 421 069

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 660 692		2 660 692	2 572 760		87 931	3.42
Production vendue de biens							
Production vendue de services	56 551		56 551	46 600		9 951	21.35
Chiffre d'affaires NET	2 717 243		2 717 243	2 619 360		97 882	3.74
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 211	74 508		56 297	75.56
Autres produits			31 842	945		30 897	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 767 296	2 694 813		72 482	2.69
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 582 558	1 510 318		72 240	4.78
Variation de stock (marchandises)			109 340	92 182		17 159	18.61
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			586 530	628 806		42 276	6.72
Impôts, taxes et versements assimilés			31 038	32 509		1 471	4.52
Salaires et traitements			497 750	469 741		28 009	5.96
Charges sociales			83 896	86 217		2 321	2.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			91 963	150 549		58 586	38.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				983		983	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			58 839	58 615		223	0.38
Total des Charges d'exploitation (II)			2 823 234	2 845 556		22 323	0.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			55 938	150 743		94 805	62.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		18		45	27	60.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		598 240			598 240	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		598 258		45	598 213	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		972		4 081	3 110	76.20
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		972		4 081	3 110	76.20
2. Résultat financier (V-VI)		597 286		4 037	601 323	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		541 348		154 780	696 128	449.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 097 940	1 097 940	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		44 000		207 146	163 146	78.76
Total VII		44 000		1 305 086	1 261 086	96.63
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		19 568		134 862	154 430	114.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		50 535			50 535	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		30 967		134 862	103 895	77.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		13 033		1 170 224	1 157 191	98.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 409 553		3 999 944	590 391	14.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 855 172		2 984 499	129 327	4.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		554 381		1 015 445	461 063	45.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 001 379.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 717 242.58 Euros et dégageant un bénéfice de 554 381.32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Transmission universelle du patrimoine des sociétés Shop 38 et Shop 84 à la société AMB Distribution le 28/11/2019, avec effet rétroactif au 01/01/2019.

Fin de la procédure de sauvegarde de ces trois sociétés le 26/06/2019, avec un plan de remboursement du passif, comptabilisé en autres dettes, sur une durée de 5 ans pour les sociétés AMB Distribution et Shop 38, et sur une durée de 4 ans pour la société Shop 84.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer les magasins et par conséquence n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes : Recours au télétravail et au chômage partiel.

Pour rappel, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation et de ce fait ne tiennent pas compte des ajustements qui pourraient résulter des conséquences de l'épidémie. Au regard des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

difficultés rencontrées, depuis le 1er janvier 2020 jusqu'à la date d'arrêté des comptes, il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de l'entreprise pour la raison suivante : Fermeture de magasins et diminution très importante du chiffre d'affaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

La société a enregistré dans son chiffre d'affaires un montant de cartes club pour 214 817 €, au niveau des ventes de marchandises. Ces cartes attribuent un avantage futur pour le consommateur.

Aucune provision n'a été constituée à cet effet.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	27 042		17 136
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	739 243		910 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564		
Installations générales agencements aménagements divers	1 364 899		1 199 557
Matériel de transport	14 819		213
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 112		53 201
TOTAL	1 431 393		1 252 971
Autres participations	2 764 554		580 000
Prêts, autres immobilisations financières	27 404		71 476
TOTAL	2 791 958		651 476
TOTAL GENERAL	4 989 637		2 832 489

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			44 178	44 178
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		94 000	1 556 149	1 556 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		564		
Installations générales agencements aménagements divers		233 218	2 331 238	2 331 238
Matériel de transport		4 204	10 828	10 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 006	90 306	90 306
TOTAL		251 992	2 432 373	2 432 373
Autres participations		1 196 480	2 148 074	2 148 074
Prêts, autres immobilisations financières		15 600	83 280	83 280
TOTAL		1 212 080	2 231 355	2 231 355
TOTAL GENERAL		1 558 072	6 264 054	6 264 054

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	27 042	15 627		42 669
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564		564	
Installations générales agencements aménagements divers	1 172 666	770 193	174 404	1 768 455
Matériel de transport	14 819	121	4 204	10 736
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 261	54 702	14 008	86 955
TOTAL	1 234 310	825 016	193 180	1 866 145
TOTAL GENERAL	1 261 352	840 643	193 180	1 908 814

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	15 627				
Instal.générales agenc.aménag.divers	770 193				
Matériel de transport	121				
Matériel de bureau informatique mobilier	54 702				
TOTAL	825 016				
TOTAL GENERAL	840 643				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	391 622	399 637	69 000	1	722 259
Sur titres de participation	633 040		415 665		217 375
Sur autres immobilisations financières	1 520 873		182 575		1 338 298
Sur comptes clients	982		982		
TOTAL	2 546 517	399 637	668 222	1	2 277 931
TOTAL GENERAL	2 546 517	399 637	668 222	1	2 277 931
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			982		
financières			598 240		
exceptionnelles			69 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 338 298	0	1 338 298
Prêts	7 798	0	7 798
Autres immobilisations financières	75 482	0	75 482
Autres créances clients	19 770	19 770	
Personnel et comptes rattachés	2 438	2 438	
Impôts sur les bénéfices	6 348	6 348	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 574	17 574	
Débiteurs divers	2 336	2 336	
Charges constatées d'avance	16 263	16 263	
TOTAL	1 486 307	64 729	1 421 578
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 798		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 001 250	227 701	773 549	
Fournisseurs et comptes rattachés	481 729	481 729		
Personnel et comptes rattachés	94 901	94 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 428	56 428		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 880	52 880		
Autres impôts taxes et assimilés	13 956	13 956		
Autres dettes	394 502	179 077	215 425	
TOTAL	2 095 646	1 106 672	988 974	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 548			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	43 644			43 644

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	1 260 070			1 260 070	630 035
Fonds de commerce	184 446		111 633	296 079	92 223
Total	1 444 516		111 633	1 556 149	722 258

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Au vu des difficultés économique et financière du groupe, la direction a décidé de déprécier les fonds de commerce des magasins à hauteur de 50%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les titres de participation et les créances rattachées à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciées à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciés à 50%.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice (voir paragraphe "titres immobilisés" ci-dessus)

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les soldes intragroupes à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, le solde est déprécié à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, le solde est déprécié à 50%.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 128
Dettes fiscales et sociales	127 298
Total	159 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 263
Total	16 263

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

60 salariés, décomposé de la manière suivante :

- 24 salariés pour la société AMB Distribution hors sociétés absorbées
- 27 salariés pour la société Shop 38 absorbée
- 9 salariés pour la société Shop 84 absorbée

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 17 350 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes de la société AMB Distribution et des sociétés absorbées Shop 38 et Shop 84.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant des engagements n'étant pas significatif, aucune provision pour charge n'a été comptabilisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- M2M	17 706	70.00	14 290
- SHOP 73	278 277	100.00	89 741
- SHOP IDF liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP 63 liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP BF liquidation judiciaire		50.89	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			